



Seine-Aval
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

Usages et aménités : Evolution démographique des communes riveraines de l'estuaire de la Seine

Problématique

Le bassin versant de la Seine représente 14% de la superficie nationale. 17 millions de personnes vivent sur ce territoire de 79000 km², soit plus du quart de la population française. Cette population, à 85% urbaine, se concentre dans l'agglomération parisienne (10 millions d'habitants), le long de l'axe Seine et des grands affluents, et à son embouchure avec les agglomérations de Rouen puis du Havre. D'abord aménagé pour répondre aux besoins fondamentaux croissants de ses habitants (produire la nourriture, assurer le logement et fournir les équipements), le bassin de la Seine a également assuré son développement par la mise en place d'infrastructures

pour le transport des biens, la fourniture d'énergie et l'élimination des déchets. [Billen *et al.*, 2009].

L'évolution démographique des communes riveraines de l'estuaire de la Seine permet ainsi de mettre en relief le développement de l'axe Seine à travers les multiples fonctions qu'il assure. La proximité de la capitale, le poids des ports et le développement industriel et agricole de la Normandie sont autant de facteurs à prendre en compte pour tracer cette évolution démographique et les pressions qu'elle fait subir au milieu estuarien.





Evolution démographique des communes riveraines de l'estuaire de la Seine

Situation

Une évolution générale conforme à la tendance nationale

Sur les deux derniers siècles, l'évolution de la population des communes riveraines de l'estuaire de la Seine est fidèle à l'évolution nationale : une croissance relativement constante jusque dans les années 1950 puis un très fort accroissement et une urbanisation intense jusque dans les années 1990. La population des communes riveraines de l'estuaire de la Seine est ainsi passée d'environ 200 000 habitants au début du XIXème siècle à 700 000 aujourd'hui. En 1800, 33% des habitants de la rive gauche et 71% des habitants de la rive droite vivaient dans des communes de plus de 2000 habitants, contre respectivement 75% et 90% en 1900 et environ 90% en 2006 pour les deux rives, ce qui montre une urbanisation croissante de ce territoire [INSEE, 2009]. Cette évolution masque des réalités différentes

entre les rives de l'estuaire. Les communes de la rive droite présentent une densité de population plus forte, concentré sur les agglomérations de Rouen et du Havre, avec une part de résidences principales supérieure à 95%. La rive gauche est traditionnellement plus rurale avec un habitat plutôt dispersé. Bien qu'assurant un rattrapage démographique, les communes de cette rive sont moins peuplées et la part des résidences principales y est plus faible (<85%). Ce phénomène est accru à l'embouchure de l'estuaire, avec moins de 75% de résidences principales pour les communes riveraines de la Seine entre Aizier et Trouville-sur-Mer, ce qui montre l'attrait touristique de ce secteur [INSEE, 2009].

En 2006, l'écart de population entre les communes des deux rives atteignait 30% contre 40% en 1800. Ce timide rééquilibrage, s'opérant depuis le début des années 1970, est lié à un flux de population des zones urbaines vers les campagnes proches (rurbanisation). Grâce au développement des réseaux de transport, les espaces ruraux deviennent beaucoup plus accessibles et permettent d'habiter à la campagne et de travailler à la ville [Figure 1].

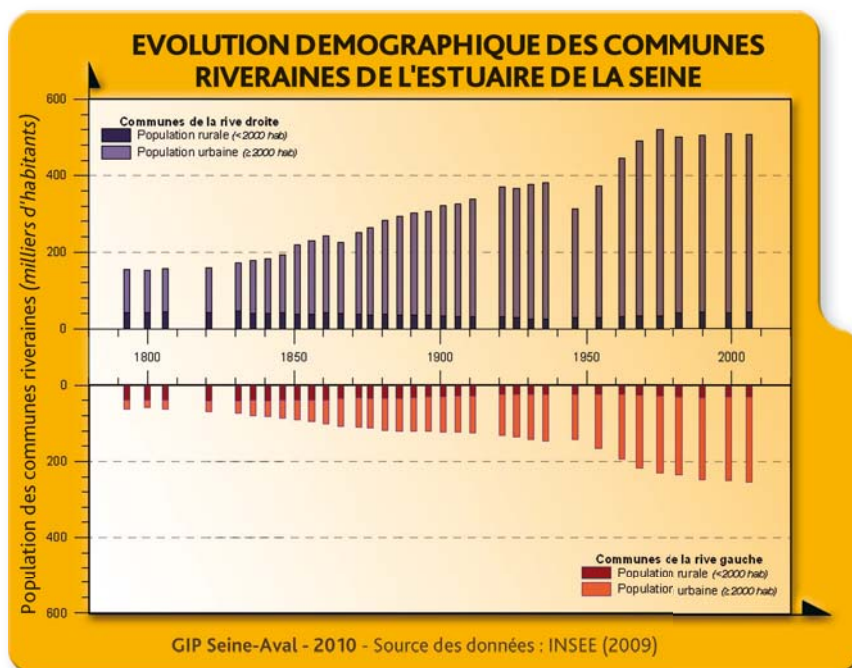


Figure 1 : Evolution de la population urbaine et rurale des communes riveraines de l'estuaire de la Seine.

Des pôles urbains structurants

Au début du XIXème siècle, trois pôles urbains majeurs sont présents le long de l'estuaire de la Seine : Rouen, capitale historique de la Haute-Normandie ; Le Havre, grand port français ; Elbeuf, ville industrielle à tradition drapière. Leur évolution, centrée sur l'estuaire (voie de transport, source d'énergie, élimination des déchets,...) et structurante pour ce territoire, n'a néanmoins pas suivi la même trajectoire.

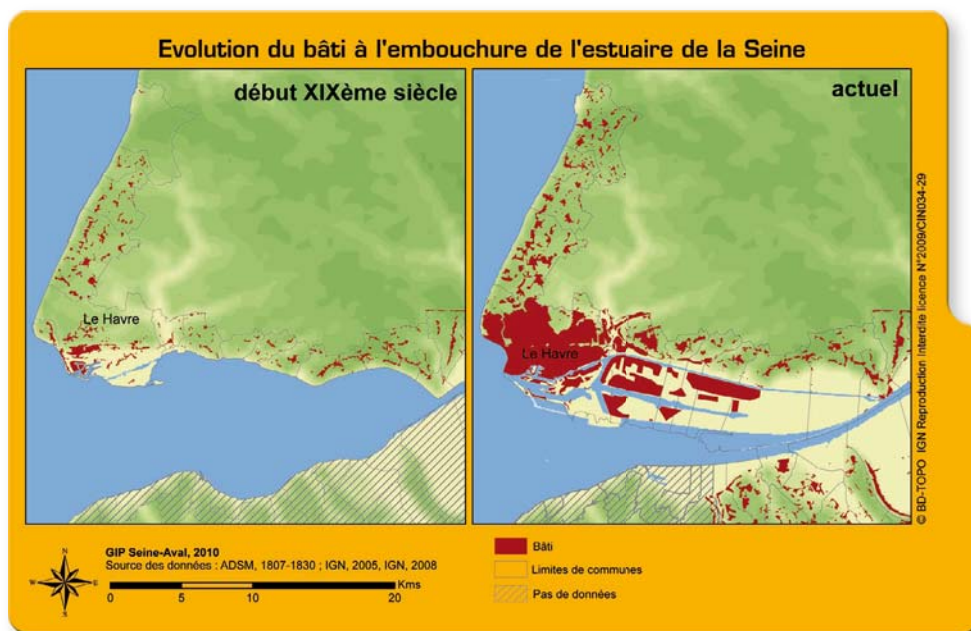


Figure 2 : Evolution du bâti à l'embouchure de l'estuaire de la Seine.

Positionné à l'embouchure de l'estuaire de la Seine et tourné vers la mer, le Havre s'est appuyé sur le développement portuaire pour se structurer. Les gains de terre sur la mer et la morphologie relativement plane des bords de Seine ont favorisé un étalement urbain fort et une augmentation conséquente de la population intra-communale [Figure 2 ; Pons, 2009]. La population a ainsi été multipliée par 10 entre 1800 et 1975 et la densité est passée de 300 hab/km² en 1800 à 3500 hab/km² en 2006.

Centre urbain historique, la ville de Rouen était, dès 1800, très densément peuplée avec 3900 hab/km². La morphologie de la ville, bordée de coteaux et de grandes forêts ne permettant pas d'étalement urbain vers le Nord, l'Est et l'Ouest, la population rouennaise n'a donc que très peu fluctué. Ce sont les communes périphériques de la rive Sud qui ont capté les flux de population venant profiter de l'emploi généré par la capitale normande à partir du milieu du XIXème siècle. Les

extensions successives du port vont également favoriser le développement de ces communes (Petit-Quevilly, Grand-Quevilly, Petit-Couronne, Grand-Couronne). L'implantation d'une ou plusieurs fabriques dans une commune a ainsi engendré un très fort accroissement de sa population, comme pour la commune du Petit-Quevilly qui a vu sa population multipliée par 4 entre 1850 et 1900. Aujourd'hui, l'aire urbaine rouennaise occupe la quasi-totalité du méandre avec des communes dont les densités sont élevées et le plus

souvent supérieures à 1500 hab/km². Les communes du plateau Nord se sont étendues et densifiées plus tardivement, leur essor étant essentiellement expliqué par la périurbanisation débutée dans les années 1960.

Elbeuf et ses communes périphériques (Saint-Pierre-les-Elbeufs, Saint-Aubin-les-Elbeufs) n'ont pas connu la même trajectoire et sont aujourd'hui englobées dans l'aire urbaine rouennaise. Deux raisons à cela : le déclin de l'industrie textile dès le début du XXème siècle et la concurrence de la voisine rouennaise. Situées entre les centres urbains havrais et rouennais qui ont captés la majorité des mouvements démographiques intra-estuariens jusque dans les années 1950, la démographie des communes de la zone rurale intermédiaire a peu évolué depuis le XIXème siècle. L'étalement et les densités de population sont restés relativement stables malgré quelques fluctuations. Les boucles de la Seine l'illustrent bien avec un habitat rural dispersé proche de celui existant il y a 200 ans [Figure 3 ; Pons, 2009].



La plupart des communes riveraines de la Seine entre le Havre et Rouen sont intégrées au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, où coexistent les activités portuaires et industrielles liées à la Seine et un patrimoine naturel, paysager et culturel très riche. A travers la signature d'une charte, le schéma de développement de ce territoire allie les enjeux d'aménagement et de préservation des ressources par leur gestion [PNRBSN, 2001].

Les héritages industriels et la morphologie des grands sites urbains de l'estuaire ont donc forgé une structure urbaine bipolaire plus de 250 000 habitants pour la communauté d'agglomération du Havre (17 communes) et près de 500 000 habitants pour la communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (71 communes). La zone rurale intermédiaire, après avoir eu un taux d'accroissement faible voire négatif jusque dans les années 1960, tend à regagner de la population au détriment des deux pôles urbains. [Figure 4]

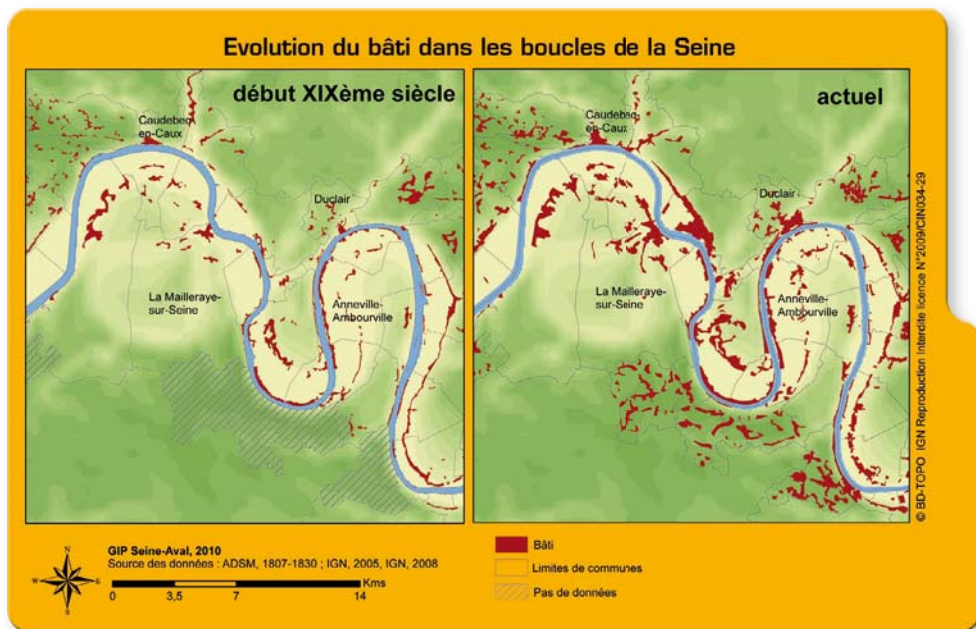


Figure 3 : Evolution du bâti dans les boucles de la Seine.

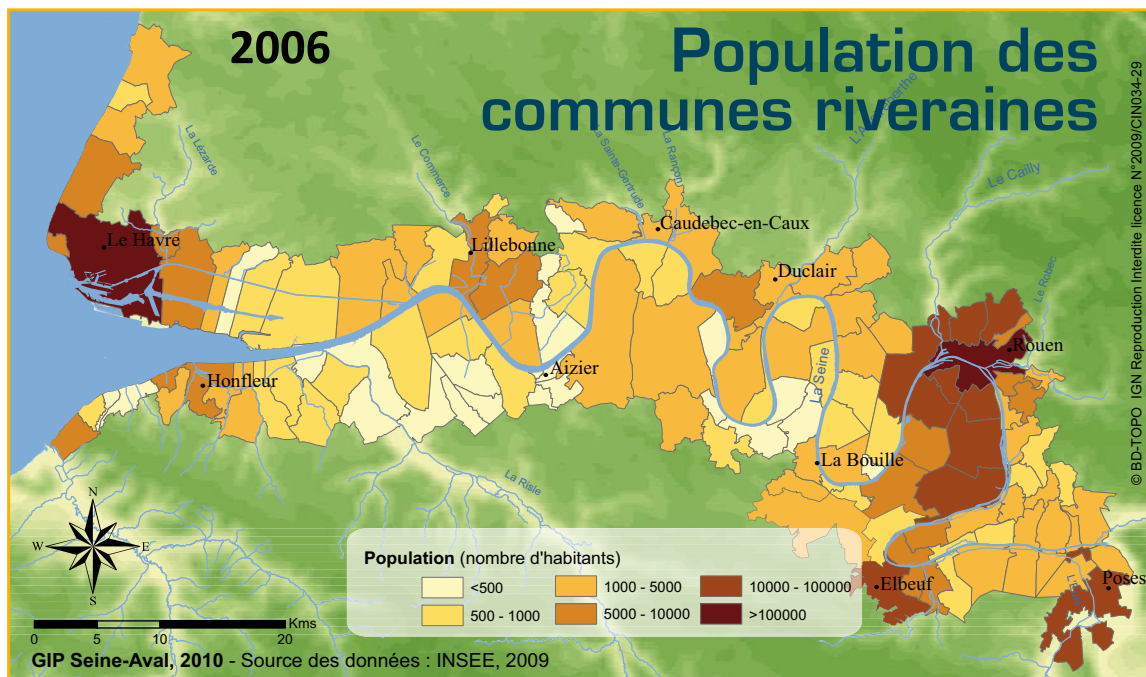


Figure 4 : Population des communes riveraines de l'estuaire de la Seine (2006).

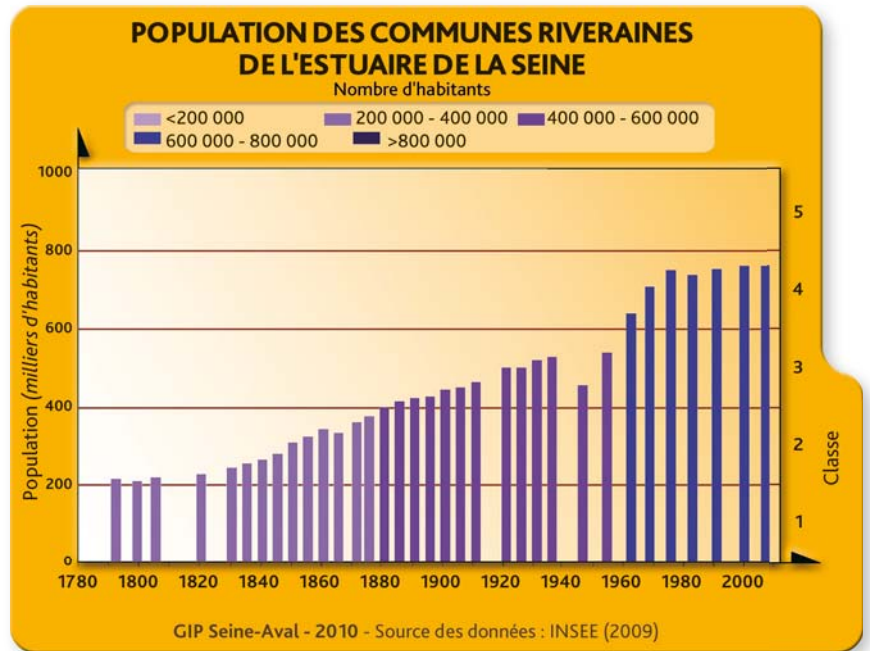


Evolution démographique des communes riveraines de l'estuaire de la Seine

L'essentiel

Dans un élan national de croissance démographique, l'estuaire de la Seine a vu sa population croître fortement au cours des 200 dernières années pour former un réseau urbain avec deux pôles structurants : Le Havre et Rouen. Cette structure urbaine bipolaire de l'espace estuarien s'est formée au gré des développements industriels et portuaires et des migrations des populations. Ainsi, un mouvement de va-et-vient s'est opéré en trois phases depuis le milieu du XIXe siècle.

La première phase, de 1850 à 1920, se traduit par un exode rural. Les flux de population des campagnes vers les villes vont avoir pour conséquence le développement de leurs communes périphériques, créant ainsi de vastes espaces urbains qui deviendront plus tard des agglomérations. Dans la deuxième phase, du début du XXe siècle à la fin des années 1950, les communes de centre ville commencent à perdre des habitants et les agglomérations s'étendent de plus en plus (Rouen vers l'aval, le Havre vers l'amont). Des communes jusqu'alors rurales voient leur population croître très fortement suite à l'installation de nouvelles industries (Notre-Dame-de-Gravenchon, Le Trait). La troisième phase s'opère dès la fin des années 1950 et s'accélère dans les années 1970. Il s'agit d'un flux de population des zones urbaines vers les campagnes proches (rurbanisation). Grâce au développement des réseaux de transports, les espaces ruraux deviennent beaucoup plus accessibles et il est possible d'habiter à la campagne et de travailler à la ville. Ce flux de population tend à compenser le déséquilibre historique entre la rive droite et la rive gauche, traditionnellement plus rurale.



Indicateur 1 : Evolution de la population des communes riveraines de l'estuaire de la Seine.





Evolution démographique des communes riveraines de l'estuaire de la Seine

Sources et méthodes

Figure 1, indicateur 1

L'évolution de la population de 1793 à 2006 est issue des recensements communaux réalisés par l'INSEE. Les communes sont considérées rurales si leur population est inférieure à 2 000 habitants, et urbaines dans le cas contraire. Ont été regroupées les communes riveraines de l'estuaire de la Seine pour la rive droite (n=69) et la rive gauche (n=64).
[Source des données : INSEE, 2009]

Figures 2 et 3

Le bâti est représenté au début du XIX^{ème} siècle et actuellement pour les communes riveraines de l'estuaire de la Seine. Pour le bâti du début du XIX^{ème} siècle, les délimitations sont tirées du cadastre napoléonien (tableau d'assemblage, plan géométrique ou plan parcellaire selon le secteur et les documents disponibles). Pour le bâti actuel, les délimitations proviennent d'un traitement réalisé à partir de la BD Topo et de la BD ORTHO pour la réalisation d'une discrétisation adaptée à l'objectif.
[Source des données : ADSM, 1807-1830 ; IGN, 2005 ; IGN, 2008]

Figure 4

Le nombre d'habitants est représenté pour les communes riveraines de l'estuaire de la Seine pour l'année 2006.
[Source des données : INSEE, 2009]



Références Bibliographiques

- Archives Départementales de Seine-Maritime (ADSM), 1807-1830. Cadastres napoléoniens.
- Billen G., Silvestre M., Barles S., Mouchel J.M., Garnier J., Curie F., Boët P., 2009. Le bassin de la Seine – Découvrir les fonctions et les services rendus par le système Seine. Programme PIREN-Seine, Fascicule 1. 51p.
- Institut Géographique National (IGN), 2008. BD ORTHO. Licence N° 2009/CIN034-29
- Institut Géographique National (IGN), 2005. BD TOPO. Licence N° 2009/CIN034-29
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), 2009. Recensement de la population. [en ligne] <http://www.insee.fr/fr/>
- Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN), 2001. L'essentiel de la charte 2001-2011. Brochure 24p.
- Pons A., 2009. Population et activités : 200 années d'évolution de l'estuaire de la Seine. Rapport de stage M2 « TRIAD, Rouen » pour le GIP Seine-Aval, 46p.

Cette fiche thématique s'intègre dans le système d'observation de l'état de santé de l'estuaire de la Seine. Elle est éditée par le Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval - 12 avenue Aristide Briand - 76000 Rouen
www.seine-aval.fr

Conception, rédaction : GIP Seine-Aval
Président : Nicolas Mayer-Rossignol
Directeur : Loïc Guézennec
Contact : gipsa@seine-aval.fr
Infographie : Quai 24, Le Havre
Crédits photos : GIP Seine-Aval
Tirage : 1000 exemplaires
Impression réalisée sur papier écolabélisé

Le GIP Seine-Aval est financé par :

